



Réf. Farde e-Assemblées : 2407944

N° OJ : 19

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

Objet : PDV 2017-2020 : convention 2020-06/2021 entre la Ville et l'asbl "La Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville" : projet 3.3 "Vitrines aux Savoir-Faire".

Le Conseil communal,

Considérant que le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, via le programme Politique de la Ville finance le projet 3.3 «Vitrines aux Savoir-Faire» dans le cadre du Nouveau Programme Politique de la Ville 2017-2020;

Vu l'approbation de la 3ème modification de programme PDV 2017-2020 du 20 mai 2021;

Considérant qu'un subside de 239.988,29 EUR servira à financer de 2020-06/2021 le projet 33.3 «Vitrines aux Savoir-Faire».

Que ce subside est réparti comme suit :

167.942,48 EUR en frais de personnel ;
72.045,81 EUR en frais de fonctionnement.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : la convention 2020-06/2021 entre la Ville et l'asbl "La Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville" : projet 3.3 «Vitrines aux Savoir-Faire» (Vu l'approbation de la 3ème modification de programme PDV 2017-2020, adoptée le 20/05/2021), est adoptée.

Annexes :

[PDV 2017-2020 : convention 2020-06/2021 - Ville - asbl La Mission Locale pour l'Emploi - projet 3.3 FR \(Consultable au](#)